



Tourisme et Accessibilité : Pourquoi 2025 fut l'année du grand basculement en France

Le 18 novembre 2025

1. Introduction : L'effet "Paris 2024", un mirage ou un moteur ?

Les Jeux de Paris 2024 ont offert une vitrine étincelante à l'inclusion, prouvant que la France pouvait, sous la pression internationale, transformer ses infrastructures. Pourtant, une fois les projecteurs éteints, le voyageur en situation de handicap se heurte à une réalité brutale : le passage du stade olympique à l'hôtel de quartier reste un parcours du combattant. Ce paradoxe soulève une question fondamentale pour l'année à venir : la France est-elle prête à transformer ce sursaut événementiel en une transformation structurelle pérenne ? Entre pressions législatives européennes et initiatives privées, 2025 se dessine non pas comme une simple année de transition, mais comme celle du "grand basculement" vers une accessibilité réelle.

2. L'objectif "4 500" : Le label comme boussole et la vision 2030

Pour orchestrer ce changement, le gouvernement s'appuie sur le label « Tourisme et Handicap », désormais piloté par Atout France. Nathalie Delattre, ministre du Tourisme, a fixé un cap clair : **atteindre 4 500 sites labellisés dès 2025**, contre 3 700 actuellement. Avec 600 dossiers déjà en cours d'instruction, l'ambition est de faire de ce label le standard de référence pour rassurer une clientèle souvent échaudée par des promesses non tenues.

Toutefois, pour un analyste en inclusion, le véritable signal fort réside dans la projection à long terme : la ministre entend « multiplier » ce label d'ici 2030. Cette vision décennale suggère que l'accessibilité n'est plus traitée comme un dossier d'urgence, mais comme un pilier de la stratégie touristique nationale. Comme le souligne Nathalie Delattre :

« Dès qu'on part de chez soi, on doit avoir un parcours sécurisé. Que l'hôtel soit aux normes c'est bien, mais (...) on doit pouvoir sortir si on en a envie. »

3. Le chiffre qui fâche : Un échec systémique de mise aux normes

Malgré les di
Tourisme et
accessibles.
toujours pas

Au-delà de la
La loi impose
et trois dès 1

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

l'entrée, les parties communes ou la salle de petit-déjeuner – demeure parsemé d'obstacles. Avoir une chambre aux normes dans un hôtel inaccessible par son entrée principale n'est pas de l'inclusion, c'est une anomalie administrative.

4. L'innovation privée face à l'inertie des fonds publics

Le financement de cette transition est au cœur des tensions. En septembre dernier, l'ancienne ministre Olivia Grégoire ne mâchait pas ses mots en qualifiant de « faillite » le fait que l'enveloppe de 350 millions d'euros dédiée à l'accessibilité soit restée pratiquement inutilisée par les acteurs du secteur. Si Nathalie Delattre tente aujourd'hui de "défendre" ce budget, l'État se tourne de plus en plus vers le privé pour compenser ce manque d'agilité.

Le groupe Accor s'est ainsi positionné comme un laboratoire de solutions technologiques pour pallier les retards structurels. L'accent est mis sur deux axes majeurs :

- **L'autonomie sensorielle** : Utilisation de balises sonores et de l'application **Oorion**, qui permet via smartphone de cartographier l'espace et de localiser précisément les objets dans une chambre.
- **La neurodiversité** : Le déploiement du fauteuil « Oto », conçu pour reconforter et apaiser les personnes autistes via des pressions profondes. Cette innovation marque un tournant : l'accessibilité ne concerne plus seulement la rampe (le moteur), mais aussi le bien-être sensoriel et cognitif.

5. 28 juin 2025 : L'ultimatum de l'accessibilité numérique

Le 28 juin 2025 marquera une rupture juridique majeure avec l'entrée en vigueur de l'**European Accessibility Act (EAA)**. Jusqu'ici, l'accessibilité numérique était souvent perçue comme une option de confort ou une préférence morale. Elle devient désormais une **responsabilité légale** pour les marques.

Pour le voyageur, c'est la fin d'une ère d'incertitude. Trop longtemps, réserver une chambre PMR obligeait à téléphoner pour vérifier la réalité des équipements, les systèmes de réservation en ligne étant incapables de garantir ces options. L'EAA impose une transparence totale : les établissements devront désormais préciser clairement ce qu'ils offrent, mais aussi, de manière cruciale, ce qu'ils *ne possèdent pas*. Cette fin de l'opacité est le premier pas vers une inclusion qui commence dès le clic de réservation, et non plus seulement au comptoir de réception.

6. Au-delà des normes : La révolution de l'infrastructure humaine

L'expertise en accessibilité nous enseigne qu'un bâtiment parfaitement aux normes restera excluant si le personnel n'est pas formé. Jean-Jacques Morin, directeur général adjoint d'Accor, insiste sur la nécessité de transformer les acquis des JO en standards industriels mondiaux.

L'enjeu de 2025 est de généraliser les programmes de sensibilisation pour que l'accueil de la diversité (handicaps auditifs, visuels, cogn

« Les labels c
nos employé

Cette ambiti
comme une c

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

7. Conclusion : Vers une France exemplaire ou simplement conforme ?

L'année 2025 est celle de l'échéance. Entre les objectifs de labellisation à l'horizon 2030, l'ultimatum numérique de l'EAA et l'éveil de l'innovation privée, la France dispose des leviers pour sortir de son retard historique. Cependant, la véritable réussite ne se mesurera pas à la simple conformité aux quotas de chambres PMR, mais à la fluidité réelle du parcours voyageur.

Le défi pour les acteurs du tourisme est de passer d'une logique de "gestion de contrainte" à une culture de l'hospitalité universelle. Et si la véritable hospitalité de demain se mesurait à la capacité d'accueillir tout le monde, sans exception ni obstacle ?

Sources

- [4 500 sites labellisés "tourisme et handicap" en 2025 ? - Handicap.fr](#)
- [Accessibilité numérique : comprendre ce qui va changer en 2025 - Stratégies](#)

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.